



problème avec avocat et aide juridictionnelle

Par **kristellou**, le **29/08/2010** à **15:03**

Bonjour,

Je me tourne vers vous aujourd'hui car je suis dans une situation très difficile:
Mon divorce a duré 3 ans et je crois devoir aller en cassation pour le calcul de ma prestation compensatoire. Je vis depuis 5 ans dans la misère, soutenue par ma famille et mes amis avec mes 2 enfants à charge et sans autre revenu que 600 euros de pension alimentaire. Mon avocate sachant que je suis sous aide juridictionnelle a pourtant séquestré 6000 euros m'appartenant. J'ai du m'adresser au bâtonnier qui a tranché en ma faveur et l'a obligé à me rendre une partie de la somme. Cette avocate ne m'a rien rendu et me réclame encore de l'argent. Je ne sais plus que faire, je n'ai plus personne pour me conseiller ou me représenter.

Je vous remercie de prendre en considération ma demande et de bien vouloir me répondre.

Cordialement,

I.OVSIENKO

Par **plebriquir**, le **03/09/2010** à **10:17**

Bonjour,

Il est urgent que vous changiez d'avocat. Il faut agir auprès de l'ancien, par voie d'huissier notamment.

Par **kristellou**, le **03/09/2010** à **10:23**

Merci pour votre message, malheureusement mes finances ne me permettent pas de contacter un autre avocat. Il faut que je demande l'aide juridictionnelle et c'est long...en attendant j'aimerais savoir ce que j'ai le droit d'exiger en vertu de quels articles...

Merci